

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet

URBANISME & CONSTRUCTION
Aliénation de terrain
au profit de M. AUBIN.

80175

DATE DE CONVOCATION
17 novembre 1980

DATE D’AFFICHAGE
17 Novembre 1980

Nombre de conseillers
en exercice 27
Nombre de présents 21
Nombre de votants 26
Pour _____
Contre _____
abstention _____

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt
le vingt et un novembre à 20 heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. *onsieur LIS.*

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOUCHÉ, MM. BOUTET, LACHAUD,
BOUCHET, DUFOUR, PAPEAU, COLLE, MONTRON, POUGET, BOISARD, GUICHAOUA
MAURELLET, BROTRÉAU, BERLAND, DUFEIL, PELLETIER, TAP, CABAL,
Mme TACQUET.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BUJARD par M. BOUCHET - M. TETARD par M. DUFOUR
BOULAN par M. BROTRÉAU
POUMAILLOUX par M. BOUTET
Absents : MM. NAULIN par M. MONTRON
VIAUD

Monsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur expose :

La Ville de Royan dispose d'une parcelle de terrain au lieudit
"Le Brochet".

M. AUBIN Philippe, Secrétaire en Chef de la Sous-Préfecture de
Saintes demeurant à ROYAN, 67 Av. Daniel Hedde, vient de manifester
son intention de solliciter l'aliénation à son profit d'une parcelle
de terrain, cadastrée section BD, lieudit "Le Brochet" pour une
superficie de 943m².

Rien ne s'oppose à ce que satisfaction soit donnée à l'intéressé
qui a accepté par promesse d'achat, le prix de cession fixé à 35F. H.T.
le mètre carré.

M. le Rapporteur propose à l'Assemblée Municipale de se prononcer
favorablement sur l'aliénation de ladite parcelle aux conditions
précitées.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de M. le Rapporteur,

Vu les plans des lieux et parcellaire

Vu la promesse d'achat souscrite par M. AUBIN Philippe

Vu l'avis favorable émis par la Direction des Services Fiscaux de la Charente-Maritime,

Vu les avis favorables émis par les Commissions Municipales "Urbanisme & Construction, Equipement et Environnement, Travaux" et "Finances",

Considérant l'intérêt que présente pour la Ville ladite transaction.

DECIDE :

- d'autoriser M. le Maire ou M. le 1er Adjoint agissant par délégation à conclure et signer l'acte de vente, objet de libération au profit de M. AUBIN Philippe, demeurant à ROYAN, 67 Av. D. Hedde, d'une parcelle de terrain d'une superficie de 943m², cadastrée section BD, sise au lieudit "Le Brochet" moyennant le prix unitaire de trente cinq francs (35 F.) le mètre carré hors taxe, soit un prix global et forfaitaire de TRENTE TROIS MILLE CINQ FRANCS (33.005F.) hors taxes, qui sera réglé comptant à la signature de l'acte authentique à intervenir.
- que l'acte concrétisant l'opération sera dressé en l'étude de Me BARDE, Notaire à ROYAN,
- que la recette correspondant à l'aliénation précitée sera perçue par la Ville de Royan au titre du Budget Primitif 1981, chapitre 908 article 2101.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits
Ont signé au registre MM. les Membres présents.



DIRECTION
DES SERVICES FISCAUX
DE LA CHARENTE-MARITIME

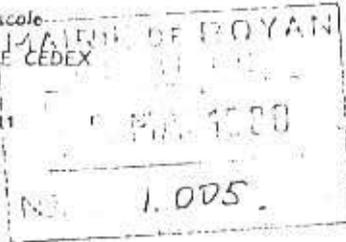
LA ROCHELLE, le

30 AVRIL 1980

5

16, rue de l'École
17021 LA ROCHELLE CÉDEX

Tél. : 41-13-11



R/Réf. - F.D.
R.C. n° 576

Le Directeur des Services Fiscaux

à Monsieur le Maire

17205 - ROYAN

OBJET : Projet d'aliénation d'un terrain sis à ROYAN
lieudit "Le Brochet"

Référence : Lettre du 2 avril 1980 - Services techniques
JB/EN n° 189.

Monsieur le Maire,

Par lettre citée en référence, vous m'avez demandé mon avis sur la valeur vénale d'un terrain communal, cadastré section AD n° 92 pour une superficie de 1.443 mètres carrés, sis à ROYAN, lieudit "Le Brochet" et dont l'aliénation est envisagée par votre Municipalité.

J'ai l'honneur de vous faire connaître, après enquête, que la valeur vénale actuelle de ce terrain enclavé, calculée sur la base de 35 francs le mètre carré, s'établit à :

$35 \text{ F} \times 1.443 = 50.505 \text{ Francs.}$

Je vous prie, Monsieur le Maire, de bien vouloir agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

P/le Directeur des Services Fiscaux,
Le Directeur Divisionnaire des Impôts,

H. COUSIN

21 NOV. 1980

Pour le Maire
Adjoint Délégué



André LACHAUD

Philippe AUBIN

Royan, le 12 Mai 1980.

Secrétaire en Chef de la Sous-Préfecture de SAINTES.

Résidence du Grand Logis, 67 Avenue Daniel Hedde, 17200. ROYAN.

OBJET: Aliénation parcelle cadastrée Section AD N° 92 Quartier Les Perches.
Lieu-dit "Brochet". 1.443 m2.

Monsieur le Maire,

Comme suite aux précédents entretiens et aux correspondances relatives au terrain dont les références sont rappelées en marge, j'ai l'honneur de vous confirmer que je m'en porte acquéreur aux conditions que vous avez bien voulu m'indiquer, soit TRENTE-CINQ FRANCS le mètre carré, les frais annexes étant à ma charge.

Si cette offre recevait votre agrément, je vous serais vivement reconnaissant de bien vouloir la soumettre à la Commission compétante de votre Conseil, et, d'avance, je vous remercie de me faire connaître la suite qui aura pu y être réservée.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments très distingués et les meilleurs.

Ph. AUBIN.

Monsieur le Maire de ROYAN.
Hôtel de Ville.
80 Avenue de Pontailiac.
17200. ROYAN.



VU
pour être annexé à la délibération
du 21 NOV. 1980

exécutoire (Art. 46 du CAC)
Rochefort, le 8 DEC. 1980

Le Sous-Préfet,

Pierre LISE



URBANISME & CONSTRUCTION

ALIENATION DE TERRAIN AU PROFIT DE M. AUBIN

ETAT PARCELLAIRE

VU



pour être annexé à la délibération
du 21 NOV. 1980

exécutoire (Art. 46 du CAC).
Rochefort, le 8 DEC. 1980

Le Sous-Prefet,

Pierre LISE

ROYAN, le 21 NOVEMBRE 1980

Pr le Maire,
l'Adjoint Délégué,



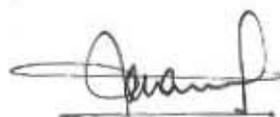
LACHAUD.

ETAT PARCELLAIRE

INDICATIONS CADASTRALES			SUPERFICIE	NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE INSCRIT A LA MATRIE CADASTRALE.
Section	Numéro	Lieudit		
BD	en cours	Le Brochet	943m2	VILLE DE ROYAN

Dressé par l'ingénieur de la Ville soussigné

ROYAN, le 21 NOVEMBRE 1980



J. PERAUDEAU.

DÉPARTEMENT
de la
CHARENTE-MARITIME
ARRONDISSEMENT de ROCHEFORT-SUR-MER
VILLE DE ROYAN

URBANISME & CONSTRUCTION

ALIENATION DE TERRAIN AU PROFIT DE M. AUBIN

PLAN DE MASSE
(Echelle : 1/500e)

ROYAN, le 21 NOVEMBRE 1980

Pr le Maire,
l'Adjoint Délégué,



A. LACHAUD.

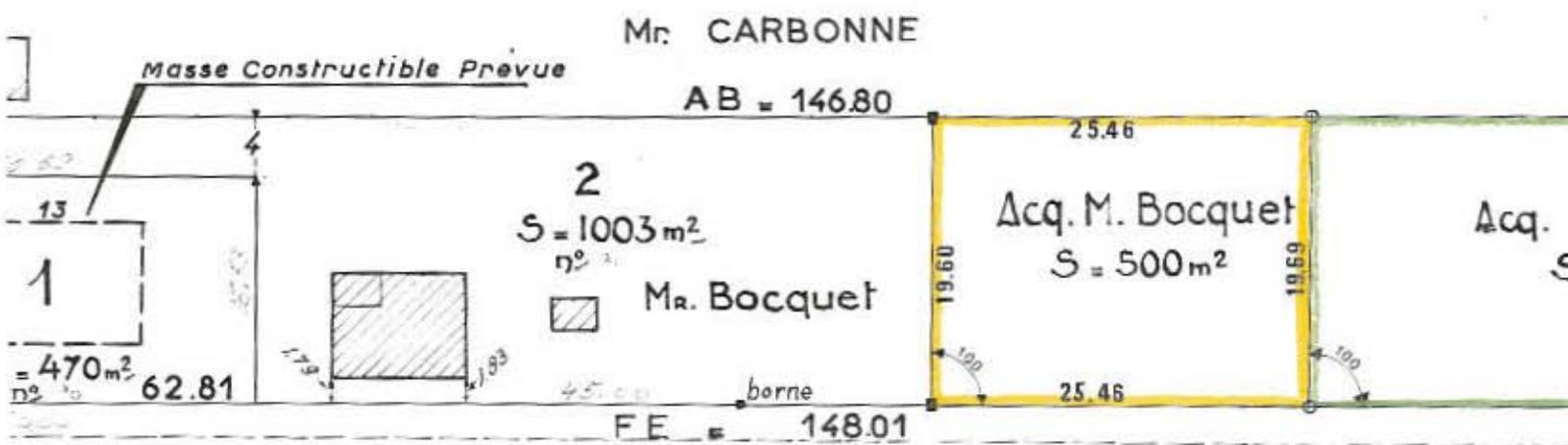
G

COMMUNE DE ROYAN
Ex.Terrain de Monsieur LEGOUIC Marcel

Lieu dit "BROCHET" Section BD Ex.n° 92

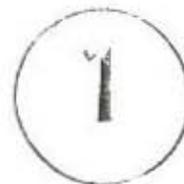
Echelle 1/500

(A.P. du 22.02.1968)



Mr. CHAUVEAU

Dressé par Ch. LANOUE Géomètre Expert à ROYAN



URBANISME & CONSTRUCTION

ALIENATION DE TERRAIN AU PROFIT DE M. AUBIN

PLAN DE SITUATION
(Echelle : 1/5000e.)

ROYAN, le 21 NOVEMBRE 1980



En le Maire,
l'Adjoint Délégué

A. LACHAUD.

